

Qualification IFTS niveau 2 en Thérapie des Schémas

Programme de formation - Individuel

(Version 1.1, mise à jour le 10/06/2022)

Objectifs de formation

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Définir et Identifier les schémas précoces inadaptés, les stratégies et les modes de personnalité
- Appliquer le travail sur les modes, la réécriture en imagerie, le reparentage partiel à un niveau avancé
- Réaliser une analyse fonctionnelle de l'activation des schémas et des modes de personnalité
- Conceptualiser un cas clinique détaillé à l'aide d'un diagramme de conceptualisation et du formulaire de conceptualisation de cas de l'ISST
- Identifier et gérer l'activation des schémas précoces inadaptés et des modes de personnalité du thérapeute dans le cadre de la relation thérapeutique
- Présenter un cas clinique de façon structurée à un superviseur et un groupe d'intervision
- Former d'autres thérapeutes à un niveau de base uniquement, sous la supervision d'un formateur-superviseur avancé, et uniquement dans un programme de formation approuvé par l'ISST

Prérequis et public cible

La formation est destinée aux psychologues et aux médecins ayant une activité de psychothérapie dans un cadre libéral et/ou institutionnel et ayant déjà validé la **1ère année de Qualification en Thérapie des Schémas de l'IFTS**.

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la certification à laquelle elle prépare, l'apprenant a été informé qu'il est nécessaire :

- D'être titulaire d'un des diplômes suivants :
 - Master de Psychologie Clinique.
 - Master de Psychologie autre que clinique avec DU de Thérapeute TCC ou équivalent.
 - Doctorat en médecine avec qualification en psychiatrie.
 - Diplôme de doctorat en médecine avec DU de Thérapeute TCC ou équivalent.
- D'avoir une activité clinique régulière de psychothérapeute et être enregistré auprès de l'ARS de son lieu d'exercice.
- D'apporter deux cas personnels de patients pour les jeux de rôles et les sessions de supervisions, dont au moins un trouble de la personnalité. Vous devrez attester de 80 séances au moins pour l'ensemble des deux patients. L'évolution de ces deux patients sera suivie tout au long de l'année de supervision

Organisation et fonctionnement de la formation

- **Durée totale de la formation :**
 - 20 heures de supervision étalées sur au moins 12 mois
- **Horaires :**



- Séances d'une à deux heures à définir avec le superviseur
- **Effectif :**
 - 1 étudiant
- **Lieu de la formation :**
 - En présentiel au cabinet du Superviseur ou en visio-conférence

Tarifs et modalités d'inscription

Le tarif horaire de la supervision est défini par le superviseur. Le règlement se fera directement au superviseur qui délivrera une facture acquittée à chaque séance.

Justificatifs à fournir au moment de l'inscription :

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae à jour
- Copie du diplôme donnant droit au titre
- Formulaire de pré-inscription complétée

L'inscription est validée à la réception des éléments suivants :

- Convention de formation signée
- Accord de prise en charge pour les personnes faisant financer leur formation

Objectifs pédagogiques et contenu de formation

Il est demandé au participant de présenter deux patients, vus au moins 25 séances chacun. Les séances de supervision devront être de 45/50 minutes au moins chacune. Vous devrez attester de 80 séances au moins pour l'ensemble des deux patients à la fin de l'année de supervision. L'évolution de ces deux patients sera suivie tout au long de l'année de supervision.

Il sera nécessaire que les deux cas présentés soient enregistrés en vidéo :

- Les séances filmées doivent montrer la totalité d'une séance, avec l'accueil et le départ du patient
- L'une d'entre elle, correspondant à un milieu de thérapie, servira à l'évaluation finale. La vidéo retenue pour l'évaluation finale devra montrer un patient présentant un trouble de personnalité et pour lequel le travail des Modes est indiqué. Nous conseillons de présenter au moins un patient borderline sur les deux patients, même si ce critère n'est pas exigé par l'ISST.
- L'IFTS vous fournira un **formulaire de consentement** à faire signer aux patients pour chaque vidéo présentée.

Au cours des séances de supervision, il sera insisté sur :

- L'activation des schémas du thérapeute (contre-transfert) dans le cadre de la relation thérapeutique (Une thérapie personnelle complémentaire pourra être conseillée si nécessaire).
- Le travail des Modes
- La réécriture en imagerie, le reparentage partiel à un niveau avancé
- La prise en charge des modes d'évitement et de compensation

- L'analyse fonctionnelle de l'activation des schémas et des modes de personnalité
- Conceptualiser un cas clinique détaillé à l'aide d'un diagramme de conceptualisation et du formulaire de conceptualisation de cas de l'ISST

Il sera demandé une conceptualisation de cas détaillée, en utilisant deux documents :

- Diagramme de conceptualisation
- Formulaire de conceptualisation de cas (Document officiel pour la certification ISST)

Certification Qualité

L'IFTS est enregistrée comme organisme formateur auprès de la DIRECCTE Ile-de-France, sous le numéro 11 75 61862

L'IFTS s'inscrit dans une démarche qualité d'amélioration continue et bénéficie d'un référencement Datadock.

Un processus de certification Qualiopi est également en cours

Moyens pédagogiques, techniques

- **Moyens pédagogiques :**
 - Agenda des schémas et des modes
 - Fiches mémo-flash
 - Questionnaire YSQL3
 - Échelle des expériences dissociatives
 - Jeux de rôles en duos à partir de cas cliniques apportés par le participant
 - Analyse de cas cliniques apportés par le participant
 - Formulaire de conceptualisation de cas agréé par l'ISST
 - Feedback du superviseur
- **Moyens techniques :**
 - Logiciel de visio-conférence pour les séances réalisées en distanciel

Les Formateurs/superviseurs

- Bernard Pascal (Grenoble) berpas@free.fr
- Elmer Goudsmit (Luxembourg) psygoud@pt.lu
- Jan Kossack (Luxembourg) jankossack@protonmail.com
- Katja Molnar (Neuchatel) Katja.molnar@psychologie.ch
- Sébastien Gamba (Lausanne) sebastiengamba@hotmail.com
- Pierre Cousineau (Montréal) pcousineau@me.com
- Firouzeh Mehran (Paris) firouzeh.mehran@gmail.com

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- **Suivi de l'exécution :**
 - Présence à toutes les sessions de formation : **Attestation de présence** délivrée par le superviseur.
- **Appréciation des résultats :**



- Présentation de 2 cas supervisés tout au long de l'année de supervision. Ces 2 cas devront faire l'objet d'un minimum de 25h de thérapie chacun (séances durant au moins 45min) étalées sur une année.
- Présentation d'au moins deux enregistrements vidéo de 45-50min de consultation, dont une sera évaluée avec l'**Echelle de Compétence du Schéma-Thérapeute (STCRS)**, sur une séance de milieu de thérapie pour bien montrer le travail en imagerie et le reparentage. Les qualités d'empathie et de proximité affective seront importantes dans cette évaluation. Les items de cette échelle seront évalués de 0 (très faible) à 6 (excellent). La moyenne calculée sur tous les items (1 à 14) devra être d'au moins 4. Chacun des items 6 à 9 ne devront pas être évalués en dessous de 4.
- Rédaction par écrit d'une conceptualisation de cas détaillée avec le **formulaire de conceptualisation de cas** agréé par l'ISST. Le formulaire de conceptualisation sera également évalué, avec l'**échelle STCCRS** de l'ISST.